



# Conseil économique et social

Distr. générale  
9 mai 2025  
Français  
Original : anglais

## Session de 2025

25 juillet 2024-30 juillet 2025

Point 5 b) de l'ordre du jour

**Débat de haut niveau sur le thème : « Promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable qui y sont énoncés et consistent à ne laisser personne de côté » : concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles**

## **Effets à long terme des tendances actuelles sur la réalisation des objectifs de développement durable**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

La mondialisation a énormément évolué au fil du temps. Sous l'effet des progrès technologiques constants, des choix politiques des gouvernements et des décisions des entreprises et des particuliers, elle a changé de forme, elle s'est étendue géographiquement et son rythme s'est accéléré. De nombreux pays en développement ont largement bénéficié de l'intégration économique au cours des trois dernières décennies et le taux de pauvreté mondiale a nettement diminué. Toutefois, on sait également que l'intégration économique a été plus rapide que les efforts déployés pour en atténuer les effets négatifs. L'Organisation des Nations Unies a régulièrement attiré l'attention de ses États Membres sur les effets distributifs de la mondialisation économique non réglementée, tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays, et sur ses impacts environnementaux.

L'engagement politique fort des États en faveur de la libéralisation des échanges, en particulier depuis les années 1990, a fait place à une perspective plus prudente, influencée par les tensions géopolitiques croissantes, qui se sont récemment intensifiées avec l'introduction de droits de douane et de mesures de rétorsion par des acteurs majeurs du système commercial mondial.



Si l'on ne fait rien pour combler les fissures géopolitiques qui craquent le système commercial mondial, on pourrait voir s'affaiblir l'appui des États aux institutions et à la coopération multilatérales et à l'application d'importants cadres mondiaux qui ont été créés pour atténuer les coûts économiques, sociaux et environnementaux de la mondialisation, tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et le Pacte numérique mondial. L'objectif primordial de ces cadres mondiaux est de veiller à ce que la mondialisation profite à toutes et tous. Le monde a besoin de plus – et non de moins – de mondialisation, mais d'une mondialisation qui soit ancrée dans le principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté, régie par des règles multilatérales et façonnée par l'action collective.

## I. Introduction

1. Le présent rapport<sup>1</sup> dresse l'état des lieux de la mondialisation. Il a pour objectif d'évaluer si la mondialisation, vue comme l'intégration des économies, des cultures et des populations, est en train de se fracturer ou de se transformer, et de déterminer ce que les États peuvent faire pour qu'elle coïncide avec les objectifs primordiaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment les objectifs de développement durable, afin que ses bienfaits profitent à toutes et tous de manière équitable dans les pays et d'un pays à l'autre.

2. Le rapport contribuera au débat de haut niveau que le Conseil économique et social tiendra en juillet 2025, conformément à la résolution [72/305](#) de l'Assemblée générale. Il vient compléter deux autres rapports du Secrétaire général : celui consacré au thème de la session de 2025 du Conseil ([E/2025/69](#)) et celui faisant le point sur les objectifs de développement durable ([A/80/81-E/2025/62](#)).

## II. La mondialisation à la croisée des chemins

### A. Contours et conséquences de la mondialisation

3. La mondialisation n'est pas un phénomène récent. Depuis le début de la civilisation humaine, les êtres humains ont cherché des lieux éloignés pour s'y installer et avec lesquels échanger des marchandises et des idées. Cependant, au fil du temps, en particulier ces 50 dernières années, la mondialisation a énormément évolué. Sous l'effet des progrès technologiques constants, des choix politiques des gouvernements et des décisions des entreprises et des particuliers, elle a changé de forme, elle s'est étendue géographiquement et son rythme s'est accéléré.

4. Pendant la plus grande partie de l'histoire, le commerce de marchandises a été la forme la plus marquante de la mondialisation. La Route de la soie a servi de réseau d'itinéraires commerciaux entre l'Asie, le Moyen-Orient et l'Europe, du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les principaux modes de transport étant alors les caravanes, les navires, les charrettes et les chariots. Grâce aux progrès du transport maritime et à l'apparition de navires plus grands aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le commerce de marchandises s'est étendu géographiquement, la circulation des personnes a pris de l'ampleur et l'un et l'autre processus se sont accélérés.

5. Pendant la révolution industrielle, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, qui a permis pour la première fois la production de biens de masse, la circulation des biens et des personnes a continué de s'accélérer et de s'étendre géographiquement à une échelle sans précédent, grâce aux innovations décisives qu'a connues le domaine des transports, avec l'apparition des chemins de fer, des canaux et des bateaux à vapeur. Les graves difficultés économiques dans lesquelles ont été plongées des populations vulnérables à la suite de la révolution industrielle ont en même temps suscité dans de nombreux pays la naissance de mouvements sociaux influents et des réformes législatives visant à améliorer les conditions de travail et le bien-être des personnes subissant les plus graves conséquences.

6. Historiquement, les progrès techniques accomplis dans le domaine des transports ont été le facteur le plus déterminant de la mondialisation économique jusqu'au début de la Première Guerre mondiale en 1914, laquelle a porté un coup

---

<sup>1</sup> Le présent rapport a été établi en application des résolutions [61/16](#), [72/305](#), [74/298](#), [75/290 A](#) et [75/290 B](#) de l'Assemblée générale.

d'arrêt brutal à la mondialisation, qui a duré jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945.

7. La Conférence de Bretton Woods, en 1944, a jeté les bases d'une nouvelle architecture internationale en créant des organisations telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international et mis l'accent en particulier sur la revitalisation du commerce et de l'investissement transfrontières. Associée à la création de l'Organisation des Nations Unies en 1945, elle a marqué un tournant dans le renouvellement de l'engagement politique en faveur de la coopération intergouvernementale.

8. De nouvelles avancées dans les technologies des télécommunications ont commencé à exercer une influence croissante sur la mondialisation dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier dans des domaines tels que les médias, le cinéma, la radio, la télévision et la musique, ce qui a intensifié le voyage des cultures, des valeurs, des connaissances et des idées à travers le monde. Dans le même temps, d'importants changements se sont produits, notamment un accroissement du commerce des services ; une intensification du rôle des entreprises multinationales dans l'établissement de liens commerciaux et de liens d'investissement entre les pays ; la conteneurisation du transport maritime, qui a amélioré l'efficacité du transport de marchandises ; la détermination politique croissante des États à conclure des accords commerciaux aux niveaux régional et mondial, qui ont abouti à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, peu après la fin de la guerre froide. En conséquence, la part des exportations dans le produit intérieur brut mondial est passée de 8,5 % en 1970 à 16,2 % en 2001.

9. Le modèle de la libéralisation du commerce qui est devenu dominant dans les années 1990 a été fortement influencé par les préférences stratégiques des entreprises multinationales. Un objectif majeur était d'abaisser les barrières commerciales et le coût des échanges. Au milieu des années 1990, le processus de mondialisation s'est également vu transformé par des innovations technologiques dans le domaine des télécommunications, en particulier l'expansion rapide d'Internet, qui a accéléré encore plus l'intégration économique, sociale et culturelle, notamment la circulation des connaissances et des idées.

10. L'introduction des chaînes de valeur mondiales au début des années 2000 a marqué un autre moment charnière pour l'intégration économique, entraînant une augmentation rapide des investissements étrangers directs et l'externalisation de productions d'un pays à l'autre, ce qui a transformé la productivité du commerce et des investissements. Les chaînes de valeur mondiales désignent un réseau d'activités interconnectées contribuant à la production d'un bien ou d'un service, dans lequel les différentes étapes du processus sont dispersées dans plusieurs pays, chacun se spécialisant dans une tâche particulière ou un composant particulier qui contribue au produit fini qui est ensuite vendu sur le marché international. L'introduction des chaînes de valeur mondiales a permis aux entreprises de tirer parti des avantages de coûts et des compétences spécialisées de différents pays, ce qui a modifié le paysage de l'industrie manufacturière. Néanmoins, de nombreux observateurs ont critiqué l'absence de normes communes régissant les chaînes de valeur mondiales, qui a permis aux entreprises de délocaliser leur production dans des pays aux réglementations environnementales moins strictes.

11. Le début du XXI<sup>e</sup> siècle a également été marqué par un engagement politique renouvelé des États en faveur de la coopération internationale pour le développement, avec l'adoption en 2000 de la Déclaration du Millénaire, qui s'est appuyée sur les grandes conférences et réunions au sommet organisées dans les années 1990 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, suivie de l'adoption en 2015 du Programme 2030 et des 17 objectifs de développement durable.

12. De nombreux pays en développement ont bénéficié économiquement de la mondialisation ces trente dernières années grâce à un meilleur accès aux marchés, au transfert de technologies, à la création d'emplois dans les secteurs à vocation exportatrice et à la capacité de se spécialiser dans tels ou tels produits sur la base du principe de l'avantage comparatif. En conséquence, pour de nombreux pays en développement, l'intégration économique a joué un rôle important dans la réduction de la pauvreté. Le taux mondial d'extrême pauvreté, qui s'élevait à 42,5 % en 1981, est tombé à 15,7 % en 2010 puis à 8,6 % en 2019, avant de remonter à 9,7 % en 2020 en raison des incidences de la maladie à coronavirus (COVID-19)<sup>2</sup>.

13. La part des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire dans le commerce mondial est passée de 21 % en 1995 à 38 % en 2022. La part des échanges Sud-Sud dans le total des échanges mondiaux a presque quadruplé, passant de 5 % en 1995 à 19 % en 2021<sup>3</sup>. Toutefois, l'augmentation des échanges n'a pas été répartie uniformément entre les pays en développement.

14. Les pays développés ont également bénéficié de la mondialisation économique par la baisse des prix à la consommation, l'accès à une plus grande variété de biens et de services et une plus grande efficacité de l'industrie manufacturière résultant du fait qu'on a favorisé la spécialisation et les économies d'échelle entre entreprises. En outre, l'intégration économique a permis d'atténuer les rivalités entre nations après la fin de la guerre froide, ce qui a contribué à la paix et à la sécurité dans le monde.

15. Toutefois, ces dix dernières années, de nombreuses économies avancées ont connu une montée de l'anxiété sociale liée à d'importantes pertes d'emplois dans le secteur manufacturier, à la concurrence accrue des entreprises étrangères, à la stagnation des salaires pour la main-d'œuvre peu qualifiée, aux inquiétudes concernant la perte d'identité culturelle, à l'impact environnemental élevé des chaînes de valeur mondiales et aux coûts politiques considérables de l'immigration à grande échelle. Dans de nombreuses sociétés, cette anxiété a contribué à une polarisation de plus en plus forte et à une réaction de rejet de l'opinion publique face à l'impact économique et culturel de l'hypermondialisation.

16. L'Organisation des Nations Unies a régulièrement attiré l'attention de ses États Membres sur les effets distributifs de la mondialisation économique non réglementée, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, et sur ses effets environnementaux, ainsi que sur la manière dont ces effets pourraient entraîner, dans l'opinion publique, un refus de soutenir la coopération internationale pour s'attaquer aux problèmes collectifs urgents tels que les changements climatiques.

17. En conséquence, l'engagement politique fort des États en faveur de la libéralisation des échanges qui s'est accélérée dans les années 1990 a fait place à une position plus prudente, influencée par la montée des tensions géopolitiques. Récemment, ces tensions se sont intensifiées pour les raisons suivantes : l'introduction de droits de douane et de mesures de rétorsion par des acteurs majeurs du système commercial mondial ; les coûts sociaux et environnementaux du commerce mondial, perçus comme élevés ; les conséquences de la guerre en Ukraine ; les efforts renouvelés dans de nombreuses économies avancées, à la suite de la pandémie de COVID-19, pour relocaliser d'importants secteurs manufacturiers dans l'intérêt de la sécurité économique.

18. Si l'on ne fait rien pour combler les fissures géopolitiques actuelles, on pourrait voir s'affaiblir l'appui des États aux institutions et à la coopération multilatérales et à l'application d'importants cadres mondiaux qui ont été créés pour atténuer les coûts

<sup>2</sup> *Rapport sur les objectifs de développement durable 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

<sup>3</sup> Organisation mondiale du commerce (OMC), *Rapport sur le commerce mondial 2024 – Commerce et inclusion : Pour un commerce qui profite à tous* (Genève, 2024).

économiques, sociaux et environnementaux de la mondialisation, tels que le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et le Pacte numérique mondial.

## **B. Mondialisation : un processus en train de se fracturer ou de se transformer ?**

19. Si les tensions géopolitiques ont accentué la pression en faveur de la relocalisation de secteurs manufacturiers critiques pour des raisons de sécurité économique, un découplage complet n'est ni faisable ni économiquement bénéfique. Les décisions en matière de commerce et d'investissement continueront sans doute de prendre appui sur des principes comme ceux de l'avantage comparatif et de la spécialisation.

20. S'il est probable que les relocalisations de l'industrie manufacturière se multiplient dans un avenir proche, aucun pays ne peut produire efficacement tout ce dont il a besoin. Les marchés mondialisés permettent aux entreprises de réduire leurs coûts, d'améliorer leur efficacité et d'innover davantage en accédant à des bases de consommateurs plus vastes, à des viviers de talents plus diversifiés et à des fournisseurs spécialisés. Les effets de réseau et les économies d'échelle continueront probablement d'orienter les décisions des pays et des entreprises en matière de commerce et d'investissement.

21. Les crises récentes, telles que la pandémie de COVID-19, les conflits géopolitiques et commerciaux, les changements climatiques et les ruptures de la chaîne d'approvisionnement, ont rendu encore plus nécessaire de repenser la structure et la résilience des chaînes de valeur mondiales. Ces expériences ont également démontré qu'il importait d'adopter une stratégie manufacturière diversifiée et résiliente. En réponse, les entreprises investissent activement dans l'intelligence artificielle (IA), la technologie de la chaîne de blocs, l'Internet des objets et l'automatisation afin d'améliorer l'efficacité et la résilience des chaînes d'approvisionnement. L'objectif est de réduire au minimum les risques politiques, économiques et environnementaux qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement, et non d'abandonner complètement cette stratégie.

22. Le commerce des services est devenu la composante la plus dynamique du commerce international ces dernières années, sous l'impulsion des services numériques tels que l'IA, l'informatique en nuage et les marchés financiers. Stimulées par les progrès des technologies de l'information et des communications (TIC), les exportations de services commerciaux ont triplé entre 2005 et 2022 ; la croissance la plus rapide a été enregistrée dans les exportations de services fournis par voie numérique, qui ont presque été multipliées par quatre<sup>4</sup>. Au cours de la même période, les économies en développement ont représenté une part croissante du commerce mondial des services, leurs exportations ayant plus que triplé. Toutefois, le commerce mondial des services est fortement concentré dans les pays en développement, et cinq pays représentent 50 % du total.

23. Les échanges Sud-Sud représentent aujourd'hui 54 % des exportations totales des pays en développement, et leur part dans les exportations mondiales totales a presque doublé entre 2000 et 2022. Cependant, la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales est restée de l'ordre de 1 % depuis 2012, et les exportations de services ne représentent qu'un cinquième de leurs exportations.

---

<sup>4</sup> OMC et Groupe de la Banque mondiale, *Le commerce des services pour le développement : Favoriser la croissance durable et la diversification économique* (Genève et Washington, 2023).

24. Dans de nombreuses économies avancées, les défis démographiques font également de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre un facteur important de la mondialisation. La forte croissance démographique que l'on observe dans de nombreux pays en développement et la baisse des taux de fécondité et de mortalité dans de nombreuses économies avancées sont au cœur du défi démographique actuel. Le vieillissement de la population dans les pays développés augmentera la demande de services de santé, tandis que la population jeune des pays en développement aura besoin d'un meilleur accès à l'éducation et aux services numériques. De même, le marché des services environnementaux devrait croître à un rythme élevé pendant longtemps. La CNUCED estime que la part des services dans le commerce mondial pourrait augmenter de 50 % d'ici à 2040.

25. Le rôle joué par l'OMC dans l'élaboration de politiques au niveau mondial s'est affaibli ces dix dernières années en raison des tensions géopolitiques existant entre les principales puissances économiques. Parallèlement, la coopération commerciale multilatérale a pris de l'ampleur au niveau régional. Par exemple, la Zone de libre-échange continentale africaine a été créée en 2018. D'ici à 2035, elle devrait permettre d'augmenter de 32 % les exportations de la région vers le reste du monde et de 109 % les exportations à l'intérieur du continent et de sortir 50 millions de personnes de la pauvreté.

26. La communauté internationale fait face à de nombreuses difficultés communes qui nécessitent des solutions mondiales malgré la montée des tensions géopolitiques. Des questions telles que les changements climatiques, la cybersécurité, les pandémies, les conflits violents et d'autres crises ont rendu plus nécessaires une coopération et une coordination internationales efficaces. Le monde a donc besoin d'une coopération multilatérale plus importante et plus efficace pour relever ces défis mondiaux et faire progresser une mondialisation ancrée dans le principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté, régie par des règles multilatérales et façonnée par l'action collective.

27. Toutefois, le modèle actuel de mondialisation ne fonctionne pas, comme en témoignent les tensions géopolitiques croissantes au sein du système international et la tendance au protectionnisme qui gagne les politiques commerciales et industrielles. La mondialisation est perçue comme ayant conduit à une forte concentration des richesses dans les économies avancées, tout en laissant de nombreux pays en développement aux prises avec la dette, les bas salaires et une souveraineté économique limitée. La mondialisation a également été critiquée pour ses coûts environnementaux élevés dus aux chaînes d'approvisionnement à forte intensité carbone, à la déforestation et à la pollution. Les réactions politiques hostiles face aux conséquences économiques et culturelles de l'hypermondialisation dans certaines économies avancées ont également affaibli la confiance publique dans la coopération et les institutions multilatérales.

### **III. Grandes tendances actuelles et leurs répercussions sur l'avenir de la mondialisation**

#### **A. Politique commerciale et politique industrielle**

28. La politique commerciale s'est transformée au fil du temps pour s'adapter aux évolutions économiques, politiques et technologiques. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le modèle politique dominant du protectionnisme a cédé la place à celui de la libéralisation des échanges, ce qui a conduit à la mise en place de nouveaux cadres et institutions multilatéraux, tels que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce en 1947 et l'OMC en 1995. Grâce à la mise en place de cet Accord,

les droits de douane moyens entre les principales économies sont passés de 22 % en 1947 à 14 % en 1954 et 3 % en 1999. En 2022, selon la Banque mondiale, les droits de douane moyens appliqués dans 30 des 38 membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques étaient compris entre 2,4 et 3,2 %.

29. La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a également été marquée par la mise en place d'accords commerciaux régionaux, tels que l'Accord de libre-échange nord-américain, et par la création d'organisations régionales, telles que l'Union européenne et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ayant pour but d'accroître les flux commerciaux transfrontières. L'expansion rapide des chaînes de valeur mondiales au début des années 2000, lorsque le concept de réseaux de production multinationaux a été introduit, a constitué une autre étape importante de la politique commerciale. Cette innovation a fait augmenter la part des pays en développement dans le commerce mondial.

30. Cependant, l'accélération rapide de l'intégration économique qui a commencé dans les années 1990 ne s'est pas accompagnée des mesures nécessaires pour atténuer le coût social et environnemental souvent élevé de la libéralisation des échanges, comme le souligne régulièrement l'Organisation des Nations Unies. En conséquence, l'intégration économique est allée plus vite que les efforts déployés par la plupart des États pour en amortir les effets négatifs, en particulier dans les économies avancées.

31. Le manque d'attention portée au coût social élevé de l'intégration économique a sans aucun doute été un facteur essentiel de l'évolution actuelle vers une approche plus encadrée du commerce. Le résultat a été la résurgence du protectionnisme sous la forme de guerres commerciales que se mènent des acteurs majeurs du système commercial mondial. Les économistes sont de plus en plus nombreux à considérer que le monde se dirige vers la plus forte montée de protectionnisme depuis les années 1930.

32. L'évolution vers un plus grand protectionnisme dans la politique commerciale a entraîné une forte augmentation du nombre de restrictions à l'importation et à l'exportation dans le Groupe des 20, ce qui pourrait encore attiser les tensions géopolitiques et ralentir l'économie mondiale. Sur la base de ses prévisions de référence, qui tiennent compte des annonces politiques faites par les États-Unis d'Amérique et leurs partenaires commerciaux jusqu'en avril 2025, le Fonds monétaire international prévoit que la croissance mondiale ralentira à 2,8 % en 2025 et 3 % en 2026, soit une baisse cumulée d'environ 0,8 point de pourcentage par rapport à la précédente série de projections de janvier 2025.

33. L'OMC a régulièrement mis en lumière les effets croissants de l'économie numérique sur le commerce mondial et souligné qu'il fallait moderniser les politiques commerciales et renforcer la coopération multilatérale pour encadrer l'évolution du paysage numérique. Selon elle, l'économie numérique a amélioré l'accès aux marchés mondiaux pour les petites et moyennes entreprises des pays en développement, réduit les coûts commerciaux, permis une gestion plus efficace de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement et contribué à créer de nouvelles catégories de métiers. L'OMC a également souligné que les règles commerciales actuelles ne traitaient pas des questions telles que les flux de données transfrontières, la confidentialité des données, la cybersécurité ou la fiscalité numérique. Les États membres de l'OMC sont actuellement engagés dans des négociations visant à élaborer des règles mondiales sur le commerce numérique, par exemple en ce qui concerne les contrats électroniques, les flux de données et la protection des consommateurs.

34. La politique industrielle a subi une transformation similaire au cours des dernières décennies face aux changements économiques mondiaux, aux progrès technologiques et aux tensions géopolitiques. Les États consacrent activement des ressources à des secteurs clés, tels que les semi-conducteurs, les énergies propres et

la biotechnologie, dans le cadre d'une stratégie de défense de leurs intérêts en matière de sécurité nationale et de compétitivité économique.

35. Une autre grande tendance de la politique industrielle est la relocalisation, particulièrement visible dans des secteurs tels que la fabrication de semi-conducteurs, les produits pharmaceutiques et les terres rares. La politique industrielle est devenue un outil permettant d'exercer une influence géopolitique, souvent par le biais de mesures telles que les restrictions au commerce, les droits de douane et la sélection des investissements, prises afin de protéger les secteurs critiques.

36. L'adoption de stratégies numériques nécessitant de lourds investissements dans l'IA, l'informatique quantique et la cybersécurité est une autre tendance de la politique industrielle. La Chine, les États-Unis et l'Union européenne ont tous lancé des initiatives pour prendre la première place mondiale en matière de réglementation et d'innovation dans le domaine de l'IA. De nombreux gouvernements encouragent également le développement de pôles industriels et de parcs d'innovation afin de stimuler la production nationale et les écosystèmes technologiques nationaux.

## **B. Investissement et flux financiers transfrontières**

37. Les flux d'investissement mondiaux dépendent également de facteurs économiques, technologiques, environnementaux et géopolitiques. Les investissements en faveur du développement durable ont considérablement augmenté, souvent pour répondre à des critères en matière d'environnement, de société et de gouvernance élaborés par des associations professionnelles en réponse à des mandats intergouvernementaux. La loi sur la réduction de l'inflation des États-Unis et le pacte vert pour l'Europe de l'Union européenne, par exemple, ont entraîné une hausse des investissements dans les énergies renouvelables, les véhicules électriques, la capture du dioxyde de carbone et les infrastructures durables. De même, la Chine reste un investisseur majeur dans les véhicules électriques, les terres rares et les infrastructures.

38. Le capital-investissement et le capital-risque tirent les investissements vers le haut dans les secteurs en croissance tels que la technologie, la santé, l'IA et la technologie financière. Le boom de l'IA, emmené par des entreprises telles qu'OpenAI, Nvidia et des start-ups spécialisées dans la fabrication de puces et de logiciels d'IA, attire des niveaux record d'investissement en capital-risque. Les fonds souverains du Moyen-Orient investissent également massivement dans la technologie, le sport et les infrastructures dans le monde entier et jouent un rôle plus important dans le financement de vastes projets d'investissement. Les investisseurs privés, ainsi que les partenaires publics, font actuellement la course pour financer les infrastructures et la recherche liées à l'IA, comme en témoignent les investissements importants dans les start-ups du secteur de l'IA réalisés récemment par Microsoft et Google.

39. Dans le même temps, les investissements étrangers directs deviennent plus régionaux en raison des subventions et des incitations à l'implantation locale des secteurs clés. Les marchés émergents d'Amérique latine et du Moyen-Orient reçoivent des flux d'investissements étrangers directs de plus en plus importants, en particulier dans les secteurs de l'énergie, de la logistique et de la technologie. Les investissements extérieurs de la Chine opèrent un déplacement des États-Unis et de l'Europe vers l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et le Moyen-Orient. Toutefois, à l'heure actuelle, les taux d'intérêt et les taux d'inflation élevés que connaissent certaines grandes économies ralentissent les investissements dans les secteurs les plus risqués, tout en rendant plus attrayants les investissements dans les secteurs considérés comme plus sûrs.

40. Un volume important de capitaux transfrontières afflue dans l'économie verte, en particulier dans les énergies renouvelables, les fonds consacrés aux questions d'environnement, de société et de gouvernance, et les marchés de droits d'émission de carbone. En conséquence, les volumes d'obligations vertes et d'investissements liés au développement durable atteignent des niveaux record, en particulier en Europe et en Asie. Les capitaux privés jouent un rôle plus important dans le financement des projets de transition énergétique, car les prêteurs traditionnels restent prudents en raison des forts taux d'intérêt et d'inflation. Les flux financiers transfrontières restent particulièrement importants dans les secteurs stratégiques, tels que l'IA, les semi-conducteurs et l'énergie.

41. En ce qui concerne les flux financiers transfrontaliers, on observe une forte tendance à l'intensification de l'usage des paiements numériques et des solutions de technologie financière. Les investissements dans la technologie financière sont en plein essor, les systèmes de paiement numérique transfrontières connaissant une croissance rapide. Les monnaies numériques de banque centrale et les réseaux de paiement basés sur la technologie de la chaîne de blocs sont également en cours de développement comme solutions concurrençant le réseau SWIFT (Société de télécommunications interbancaires mondiales), tandis que l'adoption des cryptomonnaies dans les transactions transfrontières est en hausse, en particulier dans les marchés émergents soumis à des mesures de contrôle de capitaux. Les centres financiers, tels que Singapour et les Émirats arabes unis, attirent de plus en plus de capitaux et deviennent d'importants centres d'investissement mondiaux.

42. Une autre tendance notable dans les flux financiers transfrontières est l'intensification des efforts de dédollarisation et l'essor des systèmes de paiement alternatifs. Les pays du groupe BRICS que sont le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud favorisent les règlements de transaction non libellés en dollars tout en augmentant l'utilisation des monnaies locales. Malgré les efforts de dédollarisation, le dollar des États-Unis reste dominant dans la finance mondiale, en particulier sur les marchés des capitaux et dans les réserves internationales.

43. Les flux financiers transfrontières sont remodelés par les taux d'intérêt élevés et les préoccupations liées à l'inflation, les réalignements géopolitiques et l'essor des catégories d'actifs alternatifs. Le capital-investissement et le capital-risque jouent un rôle de plus en plus dominant dans les investissements mondiaux, en particulier dans les projets d'IA, de technologie financière, de cybersécurité et de transition énergétique. Les fonds souverains investissent également massivement dans les entreprises technologiques, les infrastructures et les établissements de crédit privés. Le Conseil de stabilité financière a souligné qu'il importait de renforcer la surveillance des intermédiaires financiers non bancaires, de veiller à la cohérence des réglementations et d'améliorer la coopération transfrontière afin de limiter les risques que ces évolutions font peser sur la stabilité financière.

### **C. Circulation de la main-d'œuvre et des personnes**

44. En 2020, 281 millions de personnes, soit 3,6 % de la population mondiale, vivaient en dehors de leur pays de naissance, selon le rapport de l'Organisation internationale pour les migrations intitulé *État de la migration dans le monde 2024*. Près de 70 % de ces personnes vivaient dans des pays à revenu élevé, tandis qu'environ 17 % vivaient dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

45. Selon la Banque mondiale, les envois de fonds vers les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire ont atteint 656 milliards de dollars en 2023 et représenté près

de 80 % du total des envois de fonds dans le monde. Les envois de fonds demeurent une source importante de financement extérieur, dépassant les investissements étrangers directs et l'aide publique au développement.

46. En 2019, on estimait à 169 millions le nombre de travailleuses et travailleurs migrants, ceux-ci se déplaçant des pays en développement vers les économies avancées. Cette tendance migratoire est due aux fortes disparités de revenus dans les pays d'origine ainsi qu'aux problèmes démographiques auxquels font face de nombreuses économies avancées, qui encouragent la migration depuis les pays en développement de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés dans des secteurs tels que la technologie, les soins de santé et l'ingénierie. On observe également une migration importante de personnes peu qualifiées travaillant dans des secteurs tels que l'agriculture, la construction, les transports, la transformation des aliments et les travaux domestiques.

47. Dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique, la population en âge de travailler devant augmenter à un rythme élevé au cours des prochaines décennies, les pressions migratoires risquent de s'intensifier. Toutefois, la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations a souligné que les filières régulières ouvertes aux personnes migrant depuis les pays en développement se rétrécissaient, tandis que celles ouvertes aux personnes migrant depuis les pays développés s'élargissaient<sup>5</sup>. Alors que les pressions migratoires augmentent dans de nombreux pays en développement en raison d'une forte croissance démographique et de perspectives économiques limitées, de nombreux travailleurs et travailleuses choisissent la filière de l'asile à la recherche de meilleures perspectives économiques, ce qui affaiblit la confiance publique dans ce système essentiel.

48. En matière de migration de travail, on observe une tendance à la hausse des mouvements transfrontières de personnes qualifiées. Les entreprises privilégient de plus en plus les missions de courte durée, le travail à distance et la mobilité projet par projet plutôt que les transferts à long terme. En conséquence, les visas pour nomades numériques sont en augmentation, permettant aux professionnels qualifiés de travailler à distance par-delà les frontières. Plusieurs pays proposent ce type de visa, notamment la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Géorgie, la Grèce, l'Islande et le Portugal, avec des conditions d'octroi et des durées de visa variables. Les professionnels travaillant dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, en particulier dans l'intelligence artificielle, la cybersécurité et le développement de logiciels, sont très demandés, et un certain nombre de pays offrent aux personnes candidates pour travailler dans ces domaines une procédure d'obtention de visa accélérée et des mesures incitatives. Cette tendance a entraîné l'émergence de pôles régionaux de talents dans des villes dotées de politiques d'immigration favorables et d'écosystèmes d'innovation, comme Singapour, Doubaï (Émirats arabes unis), Toronto (Canada) et Berlin. Si la mobilité croissante des talents a suscité des craintes d'exode des cerveaux dans les pays en développement, on assiste également à un va-et-vient des cerveaux, puisque des pays comme la Chine, l'Inde et le Nigéria ne se contentent pas d'exporter des talents, mais attirent également des professionnels qualifiés dans les domaines de la technologie et de la recherche-développement. Parallèlement, un certain nombre de grandes économies avancées entreprennent un réexamen complet de leurs lois et politiques en matière d'immigration.

49. Les migrations Sud-Sud ont également connu une forte croissance ces dernières années, représentant près de 40 % des flux mondiaux. L'augmentation de ces

---

<sup>5</sup> A. Pope, « Migration can work for all: a plan for replacing a broken global system », *Foreign Affairs*, vol. 104, n° 1 (janvier/février 2025).

migrations a été facilitée par l'importance croissante accordée à l'intégration économique, la hausse de la demande de main-d'œuvre dans certaines économies émergentes et l'introduction d'accords de mobilité régionale. En conséquence, des plaques tournantes et des corridors régionaux de migration sont apparus dans des pays tels que le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Sud en Afrique ; les États du Golfe attirent des millions de travailleurs et travailleuses d'Asie du Sud et du Sud-Est ; il existe d'importants flux migratoires vers l'Argentine, le Brésil, le Chili et la Colombie. De nombreuses personnes migrantes se déplacent pour trouver du travail, notamment dans des secteurs informels tels que la construction, le travail domestique et l'agriculture, souvent vers des pays à revenu intermédiaire, comme les Vénézuéliens vers la Colombie, les Népalais vers l'Inde ou les Bangladais vers la Malaisie. En outre, les conflits et l'instabilité politique régnant dans certains pays en développement ont alimenté les migrations vers les pays voisins, des pays comme le Pakistan, la Türkiye et l'Ouganda devenant d'importantes plaques tournantes pour les populations déplacées.

50. L'impact écologique de l'activité humaine dû à une croissance économique non durable, à l'épuisement des ressources et aux changements climatiques s'est également intensifié ces dernières années et est à l'origine de migrations et de déplacements de population. L'Observatoire des situations de déplacement interne indique que les déplacements liés aux catastrophes climatiques concernent des millions de personnes chaque année et dépassent de loin les déplacements liés aux conflits. Selon la Banque mondiale, d'ici à 2050, jusqu'à 216 millions de personnes pourraient être déplacées dans leur propre pays en raison des changements climatiques.

51. La majorité des personnes contraintes à la migration climatique se déplacent à l'intérieur de leur propre pays, souvent des zones rurales vers les zones urbaines. Nombre d'entre elles s'installent dans les grandes villes et créent des zones d'établissement informel dotées d'infrastructures médiocres. Les migrations transfrontières dues aux changements climatiques demeurent limitées mais vont sans doute augmenter. Les migrations climatiques peuvent exacerber les conflits liés aux ressources, en particulier dans les régions où l'eau et la terre sont rares.

52. Les conflits qui se produisent dans différentes parties du monde continuent de provoquer des déplacements forcés internes et externes. À la fin de 2022, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays était estimé respectivement à 71 millions et 35 millions, selon le rapport intitulé *État de la migration dans le monde 2024*. Pour de nombreux pays à faible revenu comptant un grand nombre de personnes déplacées internes, les coûts économiques élevés que cette situation engendre rendent difficile d'investir les montants nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable. Les pays en développement, qui accueillent la plupart des personnes déplacées à l'extérieur de leur pays, le font eux aussi à un coût économique élevé, ce qui pèse également sur leur capacité d'atteindre les objectifs de développement durable.

53. Dans les pays développés, l'accueil d'un grand nombre de réfugiés a également entraîné des coûts politiques importants ces dernières années. Dans certains pays, les crises de réfugiés ont déclenché une politisation de la migration et une montée des sentiments anti-immigration, conduisant ces États à rendre leurs frontières plus étanches, à adopter des politiques d'immigration plus restrictives et à se retirer des efforts multilatéraux en matière de migration.

## D. Exploitation du potentiel de l'intelligence artificielle et des technologies numériques

54. Peu de domaines technologiques évoluent aussi rapidement que l'IA, qui est devenue un moteur essentiel de l'économie numérique. Bien que certains aient fait remarquer que l'IA pourrait creuser le fossé entre les pays développés et les pays en développement et que ses effets économiques globaux restaient incertains, les entreprises utilisent activement l'IA dans l'intention d'améliorer la prise de décision, de reconvertir leurs effectifs, de réduire leurs coûts et d'accroître leur productivité. L'intelligence artificielle générative transforme déjà la création de contenus, le codage et le service à la clientèle. Certaines écoles ont commencé à utiliser des assistants pédagogiques basés sur l'IA et des plateformes d'apprentissage adaptatif pour personnaliser l'enseignement. Les secteurs de la création traditionnels sont également transformés par l'art, la musique et le design générés par les outils d'IA. De plus, l'IA améliore la capacité des gouvernements et des entreprises à détecter les menaces contre la cybersécurité, à prévenir la fraude et à évaluer les risques. Dans le domaine de la santé, l'IA fait progresser le diagnostic médical, les traitements personnalisés et la détection des maladies. Bien que l'on s'attende à ce que l'utilisation de l'IA augmente la consommation d'énergie, l'IA a également le potentiel de renforcer l'efficacité des réseaux électriques et d'améliorer la modélisation du climat.

55. À l'heure actuelle, les avantages de l'IA sont fortement concentrés dans un petit nombre d'économies, qui représentent plus de 90 % du financement de la recherche et des brevets d'innovation. Le marché mondial de l'IA est estimé à 760 milliards de dollars en 2025, mais pourrait atteindre près de 3 700 milliards de dollars d'ici à 2034<sup>6</sup>. La Chine et les États-Unis représentaient 70 % de tous les investissements dans la recherche-développement de l'IA en 2024, et l'Union européenne 15 %. À ce jour, les économies émergentes ont du mal à attirer des investissements importants dans ce domaine, ce qui limite leur capacité de participer à la révolution de l'IA. Les pôles de haute technologie, par exemple dans la Silicon Valley (États-Unis), à Shenzhen (Chine) et à Bangalore (Inde), tendent à dominer l'acquisition de talents en matière d'IA, les solutions d'entreprise assistées par l'IA et les services informatiques accessibles dans le cloud, ce qui laisse peu de possibilités aux institutions pauvres en ressources des pays à faible revenu de développer des écosystèmes d'IA propres à leur pays.

56. L'IA a un potentiel considérable pour améliorer des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services, qui sont tous essentiels à l'avenir économique des pays en développement. Pour exploiter ce potentiel, les pays en développement devront accélérer leur participation à la révolution de l'IA, ce qui nécessitera des politiques publiques stratégiques, des investissements dans l'éducation et les infrastructures, ainsi qu'une coopération internationale efficace favorisant un développement équitable et durable de l'IA. Les pays en développement qui se dotent de capacités d'IA efficaces seront en mesure de participer aux chaînes de valeur mondiales de l'IA, d'attirer des investissements étrangers directs et de favoriser les systèmes d'innovation qui stimulent la croissance économique à long terme, la compétitivité et la durabilité.

57. Une main-d'œuvre qualifiée dans le domaine des technologies de l'information et des communications et une infrastructure numérique solide sont nécessaires pour que les pays en développement puissent participer efficacement à la révolution de l'IA. Les pays en développement doivent investir, en particulier dans la formation à l'IA et dans le développement de compétences en la matière, s'ils veulent profiter des

<sup>6</sup> Precedence Research, « Artificial intelligence (AI) market size, share and trends 2025 to 2034 ».

possibilités que cette technologie offre dans des domaines tels que la science des données, la robotique et l'apprentissage automatique. Une infrastructure numérique solide soutient également les institutions de recherche, les start-ups et les collaborations dans le domaine de l'IA.

58. Néanmoins, les pays en développement rencontrent de plus en plus de difficultés à mettre en place une infrastructure numérique efficace en raison des ressources financières considérables que cela nécessite, que de nombreux pays ont du mal à rassembler. Par ailleurs, de nombreuses zones rurales des pays en développement ne disposent pas d'une desserte Internet fiable, ce qui limite leur capacité de profiter des technologies numériques et de l'IA. Le coût élevé des réseaux de fibre optique et de l'Internet de cinquième génération reste un autre obstacle considérable. Parmi les autres difficultés majeures qui nuisent à la capacité des pays en développement à participer à la révolution numérique et à la révolution de l'IA figurent les problèmes d'approvisionnement en énergie et en électricité, le coût élevé des technologies et des équipements, le manque de main-d'œuvre qualifiée, les obstacles réglementaires et politiques, la participation limitée du secteur privé et, dans de nombreux cas, la fragmentation des écosystèmes numériques. La forte dépendance à l'égard des fournisseurs de technologie étrangers rend également les pays en développement plus vulnérables, en particulier dans le contexte commercial actuel, où les tensions géopolitiques peuvent entraîner des restrictions d'accès aux composants essentiels de l'infrastructure numérique.

## **E. Nécessité de revitaliser la mise en œuvre des cadres mondiaux pour le développement**

59. Les cadres mondiaux établis sous les auspices des Nations Unies au cours des deux dernières décennies représentent la réponse de la communauté internationale aux conséquences socioéconomiques et environnementales négatives de la mondialisation, notamment aux inégalités qui se creusent dans les pays et d'un pays à l'autre. Ces cadres sont des instruments essentiels qui permettent à la communauté internationale de rendre la mondialisation plus axée sur l'être humain, moins exclusive et plus durable, en favorisant des actions intégrées à tous les niveaux en vue d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international. Les tensions géopolitiques que connaît actuellement le système international viennent souligner la nécessité pour les États de s'engager à nouveau dans la mise en œuvre de ces cadres, notamment ceux mentionnés dans les paragraphes suivants.

60. Au cœur du cadre mondial actuel visant à rendre la mondialisation plus équitable, plus inclusive et plus durable se trouve le Programme 2030, adopté en 2015. Celui-ci propose un programme universel visant à mettre fin à la pauvreté, à réduire les inégalités, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour toutes et tous à travers 17 objectifs de développement durable. Le principe fondamental qui le sous-tend consiste à ne laisser personne de côté, en s'attaquant aux facteurs structurels d'inégalité, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. Le Programme 2030 promeut également le commerce durable, la croissance partagée, la protection sociale et l'accès à l'éducation, à la santé et au travail décent.

61. Le Programme d'action d'Addis-Abeba, également adopté en 2015, fournit le cadre de financement pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable en mobilisant des ressources provenant de sources publiques comme privées, nationales comme internationales. Il prévoit des systèmes fiscaux internationaux plus équitables, la réduction des flux financiers illicites et une plus forte mobilisation des ressources nationales, et plaide également pour une plus grande cohérence des politiques en matière de commerce, d'investissement, de soutenabilité de la dette et

d'aide au développement. Ainsi, il contient les outils et les engagements nécessaires pour réduire les disparités entre les pays et soutenir l'intégration des pays en développement dans les marchés mondiaux dans des conditions équitables.

62. L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant concernant les changements climatiques qui a été adopté par 196 Parties à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Paris en 2015. L'objectif fondamental de l'Accord est de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Cet Accord est historique puisqu'il s'agit du premier accord contraignant réunissant toutes les nations pour lutter contre les changements climatiques et s'adapter à ses effets.

63. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté en 2018, vise à améliorer la gouvernance des migrations et à protéger et promouvoir les droits des personnes migrantes. Cet accord reconnaît que la migration est un facteur de développement des pays d'origine et des pays de destination. Le Pacte vise également à promouvoir la réduction des coûts des transferts de fonds, le partage des données et la coopération, ainsi que l'intégration des personnes migrantes dans les stratégies nationales de développement. La migration est considérée comme une chance plutôt que comme une crise, et vise à promouvoir une mobilité et une protection équitables d'un pays à l'autre.

64. Le Pacte numérique mondial, adopté en septembre 2024 dans le cadre du Pacte pour l'avenir, énonce des principes communs pour permettre l'avènement d'un avenir numérique ouvert, libre et sûr. Il s'intéresse au comblement du fossé numérique afin de garantir à toutes et tous un accès équitable aux outils numériques et à Internet. Il défend une gouvernance numérique inclusive, les droits en matière de données et les infrastructures publiques numériques, et soutient une réglementation de l'IA et des plateformes numériques favorisant l'équité, en vue de réduire les asymétries technologiques entre les pays. Le Pacte numérique mondial est un instrument important pour garantir que les pays en développement et les communautés marginalisées ne soient pas exclus des progrès mondiaux dans le domaine numérique.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

65. **La mondialisation a énormément évolué au fil du temps. Sous l'effet des progrès technologiques constants, des choix politiques des gouvernements et des décisions des entreprises et des particuliers, elle a changé de forme, elle s'est étendue géographiquement et son rythme s'est accéléré.**

66. **L'intégration économique, en particulier depuis les années 1990, a été plus rapide que les efforts déployés pour en atténuer les effets négatifs, surtout dans les économies avancées.**

67. **L'Organisation des Nations Unies a régulièrement attiré l'attention de ses États Membres sur les effets distributifs de la mondialisation économique non réglementée, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, et sur ses effets environnementaux, ainsi que sur la manière dont ces effets pourraient entraîner, dans l'opinion publique, un refus de soutenir la coopération internationale pour s'attaquer aux problèmes collectifs urgents tels que les changements climatiques.**

68. **L'engagement politique fort des États en faveur de la libéralisation des échanges, en particulier depuis les années 1990, a fait place à une position plus prudente, influencée par la montée des tensions géopolitiques, lesquelles se sont**

récemment intensifiées du fait de l'introduction de droits de douane et de mesures de rétorsion par des acteurs majeurs du système commercial mondial, des coûts sociaux et environnementaux du commerce mondial, perçus comme élevés, des conséquences de la guerre en Ukraine, et des efforts renouvelés dans de nombreuses économies avancées, à la suite de la pandémie de COVID-19, pour relocaliser d'importants secteurs manufacturiers dans l'intérêt de la sécurité économique.

69. Si l'on ne fait rien pour combler les fissures géopolitiques actuelles, on pourrait voir s'affaiblir l'appui des États aux institutions et à la coopération multilatérales et à l'application d'importants cadres mondiaux qui ont été créés pour atténuer les coûts économiques, sociaux et environnementaux de la mondialisation, tels que le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et le Pacte numérique mondial.

70. Les coûts élevés des chocs et des crises convergents ont mis en évidence que les chaînes d'approvisionnement mondiales étaient vulnérables et qu'il fallait repenser leur structure et leur résilience.

71. Les filières de migration ouvertes aux personnes migrant depuis les pays en développement se sont rétrécies ces dernières années, tandis que celles ouvertes aux personnes migrant depuis les pays développés se sont élargies. Du fait de ces changements de politique, de nombreux travailleurs et travailleuses choisissent la filière de l'asile à la recherche de meilleures perspectives économiques, ce qui affaiblit la confiance publique dans ce système essentiel.

72. Le fossé en matière d'IA se creuse, les investissements dans la recherche-développement étant fortement concentrés dans un petit nombre d'économies avancées et d'économies émergentes.

73. Afin que la mondialisation rende possible un développement durable et que ses avantages soient plus équitablement répartis dans les pays et d'un pays à l'autre, il est recommandé de prendre les mesures suivantes :

a) Les États devraient redoubler d'efforts pour résoudre les tensions géopolitiques auxquelles est actuellement soumis le système commercial mondial, car les guerres commerciales ne font pas de gagnants. Il est important de veiller à ce que les fissures géopolitiques actuelles n'entraînent pas la fragmentation du système international, mais servent au contraire à stimuler le renouvellement de la coopération et des institutions multilatérales ;

b) Il faut que les États tirent parti du potentiel de développement que représentent les migrations tout en veillant à réduire au minimum les coûts politiques associés dans les pays de destination. Les risques de plus en plus élevés associés aux changements climatiques doivent être intégrés dans les cadres régionaux et mondiaux de migration ;

c) Il faut que les pays en développement élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale pour participer aux révolutions de l'IA et du numérique qui combine une vision à long terme, des cadres réglementaires et des politiques favorables à l'innovation qui encouragent les partenariats public-privé, la recherche-développement, les investissements étrangers directs et des normes en matière de données, notamment des règles déontologiques, ainsi que des investissements solides dans les infrastructures numériques, l'éducation et le perfectionnement de la main-d'œuvre ;

d) Les États Membres devraient veiller à la pleine mise en œuvre des cadres mondiaux, tels que le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-

**Abeba, l'Accord de Paris, le Pacte mondial sur les migrations et le Pacte numérique mondial, stratégie la plus efficace pour que la mondialisation fonctionne pour toutes et tous ;**

**e) Le monde a besoin de plus – et non de moins – de mondialisation, mais d'une mondialisation qui soit ancrée dans le principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté, régie par des règles multilatérales et façonnée par l'action collective ;**

**f) Une mondialisation qui ne laisse personne de côté est le seul moyen de suivre le cadre directeur établi par l'Organisation des Nations Unies et de réaliser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable d'ici à 2030.**

---